

Délibération n° D2026-23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 16 avril 2026

Date de l'affichage de la convocation : 16 avril 2026

En exercice : 15

Présent(s) : 12

Absent(s) : 03

Pouvoir(s) : 02

Le vingt-huit avril deux mil vingt-six à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : CHANTRELLE Fabienne, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, DORTU Nadine, AMBROISE Sophie, RICHARD Thierry, SARAIVA ALVES Helena, JOSSELIN Valéry, MATHYS Mickaël, GOSSENT Karen, BOUSSOIS Antoine

Absent excusé : LEPILLET Sonia, URSULET Allan, DOUZERY Caroline

Secrétaire de séance : AMBROISE Sophie

Pouvoirs : LEPILLET Sonia donne pouvoir à VANDEWALLE Régis
DOUZERY Caroline donne pouvoir à CHANTRELLE Fabienne

➤ **OBJET : Accord de subventions aux associations**

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, de reconduire les subventions des associations communales et d'attribuer les subventions pour l'année 2025 comme suit :

Association Foncière de Remembrement	: 2 500 €
Gym	400 €
Sapeurs-pompiers	800 €
Société de Chasse	400 €
Divers	450 €

Montant total alloué pour 2026 et inscrit au budget 2026 : 4 550 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

